

Régions › Canton de Neuchâtel

16.11.2013, 00:01 - Canton de Neuchâtel

Actualisé le 16.11.13, 01:21

Un campus en Bas, un campus en Haut



A gauche, une vue aérienne du quartier de la Maladière, à Neuchâtel, qui témoigne de l'existence d'un campus de la recherche et de l'innovation. A droite, l'emplacement du futur quartier Le Corbusier, près de la gare de La Chau-de-Fonds, qui pourrait accueillir des bâtiments dédiés à la formation. INFOGRAPHIE FRANÇOIS ALLANOU/CHRISTIAN CALLEY

Afin de faire de la place à Microcity, les Vert'libéraux proposent de transférer le CPLN dans les Montagnes et d'y créer un campus de la formation professionnelle.

Ce qui est désormais un campus de recherche et d'innovation, dans le quartier de la Maladière, à Neuchâtel, va peut-être devoir s'étendre dans les années à venir. Dans quels locaux? Dans les bâtiments voisins du CPLN, le Centre professionnel du Littoral neuchâtelois, dont tout ou partie des activités seraient transférées dans les Montagnes. Ce qui permettrait de créer dans le haut du canton un campus de la formation professionnelle, Cifom compris (Centre interrégional de formation des Montagnes neuchâteloises). Cette idée est lancée par les députés vert'libéraux du Grand Conseil. Elle figure dans un postulat intitulé "Développement du campus de l'innovation à Neuchâtel et création de celui de la formation professionnelle dans le Haut". Premier signataire du texte, Mauro Moruzzi explique: "Il ne s'agit pas de faire aboutir cette idée demain. Mais nous pensons qu'il vaut la peine d'y réfléchir. Nous touchons ici deux domaines, la formation et l'immobilier, pour lesquels les projets mettent souvent des années avant de se concrétiser. Autrement dit, ce sont des pistes de réflexion pour les cinq à dix ans à venir."

A la base du postulat, la prochaine inauguration de Microcity, à Neuchâtel. "En quelques années, le canton de Neuchâtel aura vu naître un campus de recherche et d'innovation remarquable sur un périmètre restreint: antenne de l'EPFL, CSEM, Laboratoire temps-fréquence de l'Université, Neode, bâtiments de l'Université et de la Haute Ecole Arc. Avec une telle concentration, Neuchâtel pourra légitimement aspirer à faire partie du Parc suisse de l'innovation, dont la création est actuellement en discussion", explique Mauro Moruzzi, qui travaille au Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation, à Berne.

Pour ce qui est du campus de la formation professionnelle, le député vert'libéral estime que "certains domaines de formation très importants pour le développement économique de notre canton devraient être concentrés dans le Haut, région d'importance nationale dans quelques domaines de pointe. Nous pensons en particulier à la formation professionnelle duale" (en entreprise et en école). Mauro Moruzzi ajoute: "Il en va aussi de la cohésion cantonale, notamment après le départ du Locle de l'Ecole d'ingénieurs."

A quels endroits, cette concentration? Et quels moyens de transports pour les centaines, voire milliers de personnes concernées? "Ce campus pourrait naître à proximité d'une gare, à La Chaux-de-Fonds ou au Locle, à l'image de ce qui s'est fait à côté de la gare de Neuchâtel, où la création du campus de la Haute Ecole Arc a fait exploser le nombre d'étudiants. La réalisation d'un centre de la formation professionnelle dans les Montagnes constituerait une incitation à remettre rapidement en route le projet de mobilité cantonal." PHO

Réactions contrastées

Président du Conseil communal de La Chaux-de-Fonds, Pierre-André Monnard se dit "très content" à l'idée d'un transfert du CPLN dans les Montagnes. Avant de tempérer: "Pour avoir moi-même enseigné au CPLN, je sais qu'il ne serait pas possible de transférer l'ensemble de ses activités. Les formations duales, ou celles qui sont suivies par beaucoup de monde, doivent pouvoir l'être dans tout le canton. Disons que le Conseil communal soutiendra toute démarche de nature à favoriser l'équilibre régional. Qui dit formation, dit présence de jeunes, et les jeunes, c'est l'avenir."

En charge de l'Education, la conseillère communale de Neuchâtel Christine Gaillard, elle, parle d' "une idée pour le moins surprenante" . Elle explique: "Un tel transfert n'est pas réaliste, il poserait de très nombreux problèmes pratiques et financiers. Et il mettrait à mal tout un vivier de formations et de professions dans le bas du canton. Des professions, soit dit en passant, qui sont également nécessaires au bon fonctionnement des instituts dans lesquels travaillent les chercheurs de haut vol." La conseillère communale relève encore que "la ville de Neuchâtel dispose de bâtiments et de terrains qui pourraient accueillir, au besoin, une extension du campus de la recherche."

Par PASCAL HOFER